



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Information

Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération Département du pilotage de la mobilité 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Note de mobilité SG/SRH/SDCAR/2023-747 30/11/2023
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Calendrier du cycle de mobilité du printemps 2024

Destinataires d'exécution

Administration centrale
Services déconcentrés
EPLEFPA/Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
Etablissements d'enseignement supérieur agricole
Etablissements d'enseignement supérieur agricole
Etablissements publics sous tutelle
RAPS
Pour information : Organisations syndicales

La présente note rappelle les principales échéances du calendrier de la mobilité du printemps 2024.

Le chef de service des ressources
humaines

Xavier MAIRE

Calendrier de la procédure de mobilité - Campagne générale printemps 2024

ÉTAPES	DATES
Publication des postes	Vendredi 1^{er} mars
Date limite de candidatures pour tous les agents (externes et internes au MASA)	Dimanche 31 mars
Communication par les structures aux MAPS des dossiers de mobilité des candidats externes sélectionnés	Jusqu'au jeudi 18 avril
Enregistrement dans Agorha par les MAPS des candidatures externes présélectionnées par les structures	Jusqu'au vendredi 19 avril
Enregistrement dans Agorha des avis du directeur de départ	Du mardi 2 avril au vendredi 19 avril
Enregistrement dans Agorha des avis et classement par le directeur d'arrivée	
Enregistrement dans Agorha des avis MAPS sur les candidatures des agents retenus par les structures recruteuses	Du lundi 22 avril au jeudi 25 avril
Communication aux agents candidats du classement individuel - motivation communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse/ UO	Vendredi 26 avril
Réunion décisionnelle n°1	Mardi 11 juin
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1	Vendredi 14 juin (fin d'après-midi)
Réunion décisionnelle n°2	Mercredi 26 juin
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2	Vendredi 28 juin (fin d'après-midi)
Date de prise de poste de principe	1^{er} septembre - décalage possible jusqu'au 1er novembre